

MEYLAN

ma ville

VOTRE JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

n°156

déc. 2023-janvier 2024

ACTUALITÉ

Chantiers et projets, où en est-on ?



www.meylan.fr

DOSSIER

Pour un avenir durable,
solidaire et responsable

SOLIDARITÉ

Tarifcation :
plus sociale, plus juste, plus solidaire !

ASSOCIATIONS

AMAP :
vive les circuits courts !

CONTACTS

L'Hôtel de ville

4, avenue du Vercors, CS 28001,
38243 Meylan Cedex.
Horaires : lundi au vendredi, 8 h 30 à 12 h
et 13 h 30 à 17 h 30. Fermeture le samedi.
Accueil téléphonique assuré du lundi au
vendredi, 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30.
Fermeture exceptionnelle du 26 au
31 décembre. 04 76 41 59 00. www.meylan.fr.

Etat civil

Accueil sur rendez-vous le lundi, 12 h à 17 h,
le mardi, 8 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30,
le mercredi, 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h,
le jeudi, 8 h 30 à 12 h et 14 h à 19 h,
le vendredi, 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h.

Service urbanisme

Accueil téléphonique de 9 h à 12 h, du lundi
au vendredi ; permanence physique le jeudi
de 8 h 30 à 12 h, sur rendez-vous, pris
lors d'une permanence téléphonique.
04 76 41 59 38

Agence postale communale

Accueil du lundi au samedi, 8 h 30 à 12 h 15.
3631

Urgence : comment joindre la mairie

Hors des heures d'ouverture :
▪ Astreinte du Centre technique, 06 13 06 12 53.
▪ Police municipale, 04 76 41 59 29.

Agents de proximité

▪ Secteur 1 : Plaine-Fleurie - Aiguinards -
Revirée - Ile d'Amour - Grand-Pré - Buclos :
06 13 06 11 34 / 06 13 06 13 10
▪ Secteur 2 : Charlaix - Maupertuis -
Haut-Meylan - Béalières - Clos des Capucins :
06 13 06 11 81 / 06 14 98 14 54

**Accueil de personnes
de nationalité étrangère**

Dossiers de demande de titre de séjour
et naturalisations : préfecture à Grenoble,
etrangers-public@isere.pref.gouv.fr
Attestations d'accueil : permanence du
mardi au vendredi, 8 h 30 à 11 h 30 en mairie.

Permanences gratuites

▪ Conciliateur de justice : deux fois par
mois, le mercredi de 9 h à 12 h.
▪ Médiateurs de proximité : les mercredis
de 14 h à 16 h.
▪ Avocat : deux fois par mois, le jeudi de
16 h 30 à 18 h 30.
▪ Conseiller juridique : les mercredis de 14 h à 17 h.
▪ Notaire : une fois par mois le jeudi de 10 h à 12 h.
▪ Bruits et nuisances sonores : un jeudi
par mois, de 9 h à 12 h.
Pour prendre rendez-vous : 04 76 41 69 52.

Allo Isère Logement

Fruit d'un partenariat entre le Département
et les intercommunalités, ce service gère
les questions sur l'habitat en mettant en lien
avec des professionnels délivrant des conseils
gratuits par téléphone ou sur rendez-vous :
04 58 17 65 09 (n° gratuit), du lundi au
vendredi, 9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30.

EN BREF

Fermetures exceptionnelles

Afin de permettre une extinction
du chauffage dans le cadre du Plan de
sobriété énergétique, tous les équipements
communaux seront fermés du 26 au
31 décembre, excepté la bibliothèque
François Gillet/Béalières, l'accueil
téléphonique du CCAS - 04 76 41 69 32,
du mardi 26 au vendredi 29 décembre de
8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 - et le
service Tranquillité publique. L'état-civil
assurera les urgences décès, inhumations
et naissances les mardi 26 et
jeudi 28 décembre, de 9 h à 12 h et de
13 h à 17 h. Contact : etatcivil@meylan.fr
04 76 41 59 18. Plus d'infos sur meylan.fr.

**Accompagnement emploi
et formation**



Vous avez besoin d'être
accompagné dans votre
carrière ? Vous souhaitez
évoluer ou valoriser
vos compétences ? Vous envisagez une
reconversion professionnelle ? La Maison
de l'Emploi et de l'Entreprise - MIFE Isère,
qui agit pour l'emploi et la formation
depuis plusieurs années sur les territoires
de l'Isère, développe des liens privilégiés
avec les entreprises. Elle est reconnue
pour ses accompagnements auprès
de tous les publics. Ses conseillers sont
présents durant des permanences
gratuites et à l'écoute de vos besoins.
Accueil sur rendez-vous à Crolles
ou Pontcharra pour le Grésivaudan
ou en visionconférence.
04 76 13 18 05 ou contact@mee-mife.fr
www.mee-mife.fr - www.intermife.fr

Conseil municipal

Retrouvez les ordres du jour, compte-rendus
et délibérations sur www.meylan.fr.
Prochaine séance : lundi 12 février,
à partir de 18 h. L'heure citoyenne
débutera à 19 h 30.
Plus d'infos sur meylan.fr.

A consulter

Recueils des actes administratifs à l'accueil
de la mairie ; arrêtés préfectoraux, de police,
de voirie, ordres du jour et compte-rendus
des conseils municipaux à l'entrée de la
mairie et sur meylan.fr.

Meyl'Actu, votre newsletter

Chaque mois, elle vous informe sur
les actions de la Ville et les événements.
Pas encore abonnés ? Rendez-vous
sur la page d'accueil de meylan.fr.



Je participe.meylan.fr

Retrouvez les concertations
en cours pour donner vos avis,
faire des propositions, contribuer
aux projets et consulter les bilans
des dernières concertations.



Devenez fan des pages Ville
de Meylan, de celles de la
bibliothèque, du CINE,
de la Maison de la musique.



Pour découvrir Meylan sous
son meilleur profil :
www.instagram.com/villedemeylan



Abonnez-vous à la chaîne de
la Ville et participez aux chats,
réagissez aux vidéos.



**Meylan ma ville,
votre magazine**

Vous ne l'avez pas reçu,
vous souhaitez un exemplaire
supplémentaire ? Vous pouvez vous le
procurer dans les équipements communaux,
à l'Hôtel de ville, dans plusieurs boulangeries
et à inovalée. Disponible en téléchargement
et en version sonore sur meylan.fr.
Vous souhaitez rejoindre l'équipe de ses
donneurs de voix bénévoles et participer
à son enregistrement ? Contactez le service
Communication de la Ville :
sandrinedelobelle@meylan.fr.
Prochaine parution : lundi 12 février 2024.

ÉTAT CIVIL

Mariages

▪ Dumetz Céline et Leclercq Xavier,
le 8 juillet 2023
▪ Darde Laurène et Salami Geoffrey,
le 23 septembre 2023
▪ Gierczak Clarisse et Audinat Samuel,
le 20 octobre 2023
▪ Nakahata Medrada Andressa
et De Araujo Pereira Lucas,
le 21 octobre 2023
▪ Tilout Leïla et Braïk Akim,
le 4 novembre 2023

NUMÉROS UTILES ET D'URGENCE



■ **Cyberharcèlement** : 3018 ■ **Déchets - Ressourcerie** : 0 800 50 00 27
■ **Demandes médicales** : 0810 15 33 33 ■ **Drogues info-service 24h/24** :
0 800 231 313 ■ **Femmes victimes et témoins de violences conjugales** : 3919
■ **Gendarmerie** : 04 76 90 22 96 ■ **Harcèlement entre élèves** : 3020
■ **Objets trouvés** : 04 76 41 59 29 ■ **Police municipale** : 04 76 41 59 29
■ **Pharmacie urgence** : 04 76 63 42 55 ■ **Pompiers** : 18 ■ **Sida info-service**
24h/24 : 0 800 840 800 ■ **Taxis banlieue** : 04 76 54 17 18 ■ **Urgences**
médicales 24h/24 : 15 ■ **Urgences, n° unique pour les personnes sourdes et**
malentendantes : 114

Directeur de la publication : Philippe Cardin. Rédactrice en chef : Sandrine Delobelle. Rédaction : Sandrine Delobelle, Richard Gonzalez/Geaster, Laurène Kirkhus, Martin Léger. Création maquette : Annabel Padilla. Mise en page : Spide. Visuel de couverture : Laurène Kirkhus. Photos : Sébastien Ciaravino, Sandrine Delobelle, Yves De Langhe, DR, Geaster, Laurène Kirkhus, Anaïs Leon-Serrano, Martin Léger, Dominique Urschfeld, @komorebi_voyage. Impression : Imprimerie Notre Dame. Périodicité : bimestrielle. Dépôt légal à parution. N° ISSN : 07 616066. Hôtel de ville, BP 99, 38243 Meylan Cedex. Tél. : 04 76 41 59 26 mairie@meylan.fr www.meylan.fr. Ce numéro a été imprimé à 11 500 exemplaires, sur papier écologique, pâte certifiée FSC. Imprimeur certifié Imprim Vert, garantissant la gestion des déchets dans les filières agréées et ISO14001 protection de l'environnement.

sommaire



MEYLAN EN VUES

06 MEYLAN EN MOUVEMENT

06 Actualité

Travaux : Chantiers et projets, où en est-on ?

08 Dossier

Budget 2024 : pour un avenir durable, solidaire et responsable

11 Comment ça marche

Un nouveau conseil municipal des enfants et des jeunes

12 Ecologie

CINE : des vacances nature

13 Solidarité

Tarification : plus sociale, plus juste, plus solidaire !

14 Démocratie

Commission extra-municipale : les travaux sont lancés

15 CCAS de Meylan

Le social en action ! De bons produits à prix accessible,

Zones à faibles émissions : le CCAS vous accompagne

16 Métropole

Déchets : consommons autrement !

17 EXPRESSION POLITIQUE

18 MEYLAN BIEN VIVRE

18 Entreprises

Initiative Taxi Reynaud : la mobilité pour tous

19/20/21 Quartiers

Commerces Boucherie Rey : l'excellence jusqu'à la moelle

Coiff'Passion : pas seulement pour vos cheveux !

Associations

Portrait Audrey Aronica : plus forte que la douleur

Notre histoire Meylan en Chartreuse

22 Sport/Culture

Culture Le corps en mots

Sport L'aire de sport des Buclos dans les starting-blocks !

23 L'événementiel

La Maison de la musique fête la voix !

ÉDITO



En cette période de fêtes qui approche, et dans un contexte particulièrement tendu aussi bien au niveau international (en Ukraine et au Proche-Orient) qu'en France, nous devons plus que jamais rappeler l'importance de la paix, de l'humanisme et de la défense inébranlable de nos valeurs républicaines. Cet automne encore,

la barbarie a frappé sur notre sol avec le meurtre d'un enseignant à Arras, ravivant ainsi le traumatisme de l'assassinat de Samuel Paty et des autres attentats terroristes. Ceux qui polémiquent et qui instrumentalisent ces drames, comme à Crépol, ne sont pas à la hauteur du moment et au rendez-vous de notre histoire. Il est de notre devoir de lutter collectivement contre la haine, l'exclusion et de ne pas tomber dans la facilité des discours mortifères de division.

A ce titre, 2024 sera une année particulière puisque nous célébrerons la Liberté au travers des commémorations des 80 ans de la libération de Grenoble de l'occupation nazie. Je vous invite bien évidemment à vous joindre aux célébrations qui seront organisées. Souvenons-nous et soyons fiers de notre histoire, des valeurs qui nous unissent et qui fondent notre pacte social.

Sur la solidarité nous agissons. Qu'elle soit nationale ou tissée par les liens que nous entretenons avec nos proches, elle constitue un des piliers de notre société que notre équipe municipale fait vivre quotidiennement. Avec le succès de la 2^{ème} édition du Mois de l'accessibilité organisée en novembre dernier, Meylan a ainsi pu mettre en lumière à travers de nombreuses animations et événements ces personnes porteuses de handicaps que bien souvent l'on ne voit pas. Les rendre plus visibles, mieux comprendre leurs difficultés, et agir pour mieux les inclure, voilà une belle façon d'agir concrètement pour une ville plus solidaire, une de nos priorités du mandat. Le budget, voté le 18 décembre, traduit bien cet effort vis-à-vis des Meylanais, notamment avec notre engagement de ne pas augmenter les taux d'impôts et en réaffirmant notre soutien constant aux associations.

Parce que les fêtes de fin d'année sont synonymes de paix et de fraternité, nous avons pu nous retrouver ce mois-ci pour un moment de légèreté au marché de Noël organisé sur le parvis de la Mairie. Profitez aussi de cette fin d'année pour voter pour vos vitrines commerçantes préférées. Enfin, pour bien commencer l'année 2024, mon équipe et moi-même vous invitons à nous retrouver à la cérémonie des vœux de la Ville le jeudi 11 janvier prochain à 19h au gymnase des Aiguinards, afin de partager un moment de convivialité ouvert à toutes et tous.

Au nom de l'équipe municipale, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous d'excellentes fêtes de fin d'année.

Votre maire,
Philippe Cardin

Nota Bene : bien que photographié de dos, le Meylanais, qui apparaissait sur la photo illustrant l'éditorial du dernier numéro, a été reconnu par de nombreux habitants. La rédaction tient à préciser qu'il n'était pas l'intervieweur du maire et lui présente ses excuses pour cette confusion.

1
#meylanmaville : la photo Instagram plébiscitée

Meylan aux couleurs d'automne, début d'hiver sur Belledonne par @komorebi_voyage.

2
Bienvenue aux nouveaux Meylanais !

Se retrouver autour d'un petit déjeuner pour se rencontrer et découvrir la ville : tels étaient les objectifs de la matinée du 18 novembre, durant laquelle les nouveaux habitants ont été accueillis par le maire, Philippe Cardin, et les élus à l'Hôtel de ville.

3
Manger dans le noir

Pour vous, c'est quoi un handicap invisible ? Et si c'était ne pas pouvoir voir ? Une vingtaine de Meylanais se sont essayés à un repas dans le noir, organisé par l'association Valentin Haüy et la Ville dans le cadre du mois de l'accessibilité, au restaurant Le Square. Une soirée expérimentale originale et sensorielle qui a permis aux participants voyants de mieux comprendre ce handicap et aux participants non ou mal voyants de faire connaître les difficultés qu'il engendre.





4



5

4 **Frissons magiques !**

Sorcières, lutins et autres créatures fantastiques se sont retrouvés au centre de loisirs communal le jour d'Halloween. Un moment magique au cours duquel ils ont chanté, dansé et se sont bien amusés !

5 **La photo insolite**

Une cascade à Meylan ? Discrète, mais pleine de charme. Savez-vous où l'admirer et l'écouter chanter ? Réponse dans le prochain numéro.

Réponse du n°155 : l'arbre semblant traverser un mur se trouve chemin de Malacare.

Vous avez pris une photo insolite de la ville, dans un quartier et souhaitez la partager ? Envoyez-la à : sandrine.delobelle@meylan.fr ou via nos réseaux sociaux.

6 **Ne jamais oublier**

À l'occasion du 105^e anniversaire de l'Armistice du 11 Novembre 1918, la Ville a rendu hommage aux femmes et aux hommes morts pour la France.

La cérémonie a été accompagnée musicalement par l'Espace Musical Gaston Baudry (EMGB).

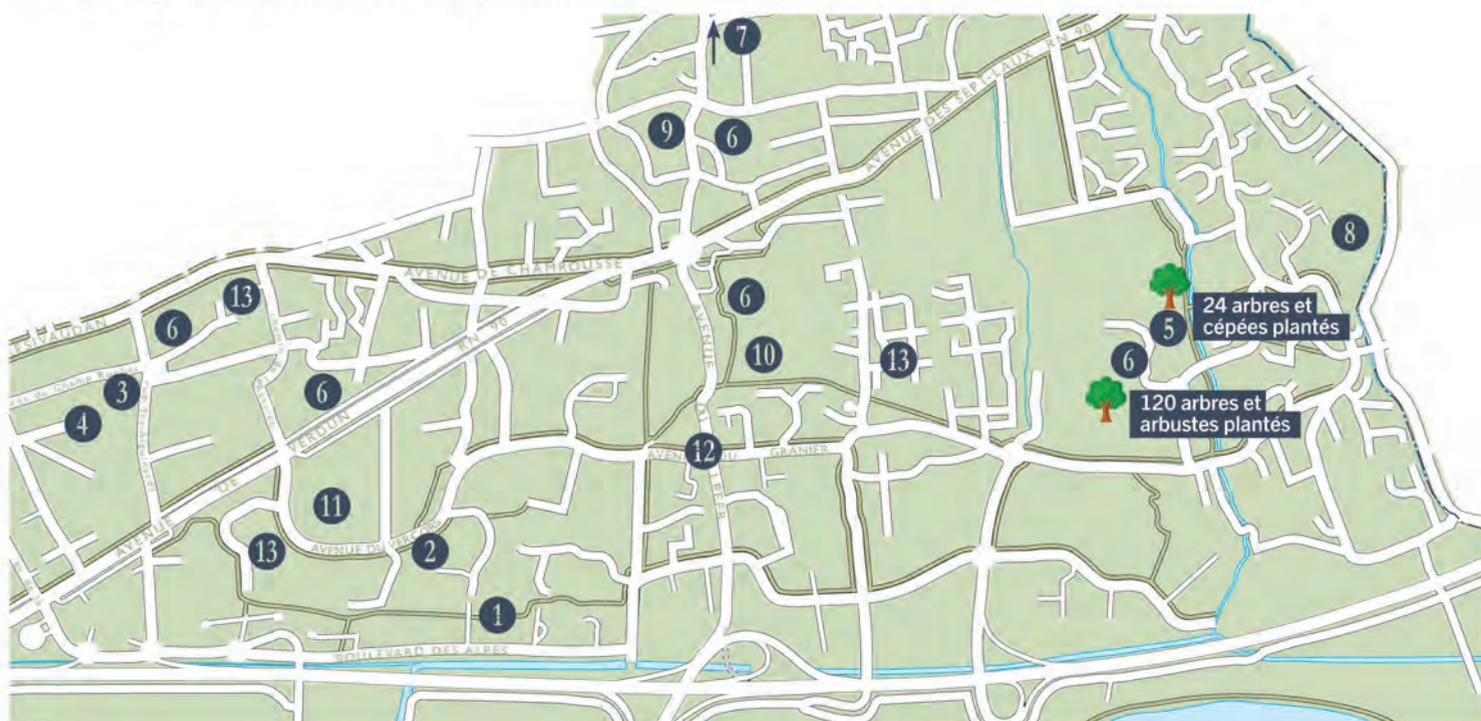


6

TRAVAUX

Chantiers et projets, où en est-on ?

Modernisation des infrastructures, rénovation des bâtiments, création de nouveaux espaces de loisirs... Les chantiers et projets sont nombreux tout au long de l'année pour rendre notre ville plus agréable. Petit tour d'horizon non exhaustif en images et sur carte des travaux en cours ou à venir.



1 Aire de sport des Buclos



Le city stade et le skatepark ont été livrés. La zone centrale comportant des espaces verts doit encore être aménagée pour permettre l'ouverture au public de ces équipements.

> Pose des mobiliers et engazonnement : début 2024

2 Maison des solidarités



La Maison des solidarités accueillera notamment le CCAS, un centre social, une Maison de santé et l'Union de quartier Buclos/Grand-Pré.

Les candidatures d'architectes sont actuellement étudiées.

> Démarrage des travaux : 2025.

3 Projet Mi-Plaine : l'école



L'école maternelle sera délocalisée dans les locaux de l'école de Bérivière et laissera la place à l'école élémentaire durant l'été 2024.

> Début de la première phase de travaux : rentrée 2024.

4 Projet Mi-Plaine : le gymnase et le parc



Le gymnase bénéficiera d'une réhabilitation thermique, de travaux d'accessibilité et d'aménagements pour améliorer le confort des usagers.

Le parc, une oasis ou un lieu

d'activités ? Comment faire le lien entre ses composantes ? Ce sont quelques-unes des questions débattues lors de la concertation, qui s'est déroulée fin 2022. Ainsi seront créés notamment une place aménagée avec des jeux pour enfants, un city-stade, un arboretum, une voie piétonne structurante en nord-sud...

> Début des travaux : été 2024.



5 Cours d'école de Maupertuis

La végétalisation de la cour est achevée. Les travaux ont été réalisés l'été dernier et les plantations cet automne. 24 arbres et cépées ont été plantés et 430 m² désimperméabilisés.

6 Projets du budget participatif

4 projets sont en phase de réalisation : le "Parcours de santé Meylan Tonic" porté par Aline et Fabien ; le "Plateau sportif et jeux pour tous dans le Haut-Meylan", porté par Fanny, Priscilla, Noémie ; "Sécurisation et végétalisation de la cour des Chalendes", porté par Laurène ; les "Havres de biodiversité", porté par Natasha, Dominique, Nicolas. 1 projet est en phase d'étude : "l'atelier mobile vélo participatif et solidaire", porté par Claudine et Delphine.

> Inaugurations des réalisations : printemps 2024.

7 Cine (Centre d'initiation à la nature et à l'environnement)



Ses locaux bénéficieront d'une rénovation thermique et d'un réaménagement complet pour

améliorer l'accueil des groupes.

> Début des travaux : janvier 2024.

8 Cimetière du Gamond



L'extension du cimetière est en cours de réalisation.

> Travaux réalisés au fur et à mesure des besoins.

9 Ecole maternelle du Haut-Meylan



Les travaux vont permettre d'améliorer les performances

thermiques, énergétiques et écologiques du bâtiment, de rénover totalement la toiture, d'installer des panneaux photovoltaïques, de récupérer les eaux pluviales et de créer un préau dans la cour.

> Fin des travaux : été 2024

10 Parc du Bruchet



Au mois de novembre dernier, des toilettes sèches publiques y ont été installées, à proximité du chemin

des Béalières. Un projet décidé par l'équipe municipale dès son élection. Pour sa mise en œuvre et le choix de son emplacement, elle s'est appuyée sur le projet du Budget Participatif porté par Françoise, Frédéric, Geneviève, Pierre et Priscilla, non lauréat de l'édition 2022-2023.

11 Aire de jeux inclusive à PLM

La consultation, qui permettra de choisir le prestataire qui la réalisera, est en cours de préparation.

> Début des travaux : 2025.

12 Avenues du Vercors et du Granier



Les carrefours vont être réaménagés, afin d'améliorer les déplacements.

13 Aires de jeux



Au mois de novembre dernier, allée des Mitailières, le vieux toboggan a

été déposé pour laisser la place à une balançoire flambant neuve. Aux Béalières, la vieille cabane a été remplacée par une toute nouvelle et des plots d'équilibre installés. Aux Aiguinards, l'aire de jeux du parc des Saules a été étoffée d'une cabane et de plots d'équilibre.

EN BREF



La cour des Chalendes change de visage

Ce sont deux projets du budget participatif qui sont la raison du changement radical de paysage dans la Cour des Chalendes, devant l'école de Maupertuis.

Le vendredi 17 novembre, les classes des écoles ont aidé à la plantation de la haie végétale dans le cadre du projet "Végétalisation et sécurisation de la cour des Chalendes", porté par Laurène. Cette haie délimite l'espace et assurera une barrière naturelle avec la route. Elle est accompagnée d'une dizaine d'arbres.

Le samedi 18 novembre, ce sont des habitants qui ont pris pelles et plantoirs pour installer une micro-forêt lors d'un chantier participatif. Durant toute la journée, une trentaine de personnes, toutes générations confondues, a ainsi planté les 120 jeunes arbres d'un des 3 havres de biodiversité du projet porté par Natasha, Dominique et Nicolas. Un beau moment de partage et de convivialité autour de la nature. Et sous le soleil !



11 millions d'euros seront investis par la Ville en 2024 pour la gestion de ses projets, comme celui de Mi-Plaine.



Budget 2024 : pour un avenir durable, solidaire et responsable

Lundi 18 décembre dernier, en séance du conseil municipal, la municipalité a détaillé la feuille de route qui guidera ses actions en 2024, lors de la présentation du Budget 2024.

Un budget qui se veut à la fois protecteur et visionnaire, et toujours sans hausse du taux des impôts locaux.

Malgré une augmentation record (+ 7,7 %) des dépenses réelles de fonctionnement, générées par l'inflation et l'explosion des prix de l'énergie - les collectivités ne bénéficient pas d'un bouclier tarifaire énergétique - et les décisions prises par l'Etat, Meylan garde le cap !

Le dynamisme des recettes fiscales, l'encaissement de recettes exceptionnelles et la situation financière solide de la commune ont permis d'absorber budgétairement cette hausse, sans impacter les équilibres budgétaires à court terme.

Autre bonne nouvelle, comme en 2023, grâce aux engagements pris et aux investissements réalisés en faveur du logement social depuis fin 2020, la commune ne devrait pas être assujettie

à la pénalité de non-respect de la loi Solidarité et renouvellement urbain - 25 % de logements sociaux sur la totalité des résidences principales -, ce qui représente une économie substantielle de l'ordre de 300 000 euros.

L'objectif de 2024 sera d'assurer la continuité du financement de l'ambitieux plan pluriannuel d'investissement (PPI) et la qualité des services publics, tout en accélérant la mise en œuvre des projets indispensables pour plus de justice sociale et la transition écologique.

Ainsi, l'enveloppe consacrée au PPI est revue à la hausse avec un total de 50 millions d'euros, soit 14 millions d'euros supplémentaires par rapport au montant initial.

En 2024, ce sont 11 millions d'euros qui seront investis.

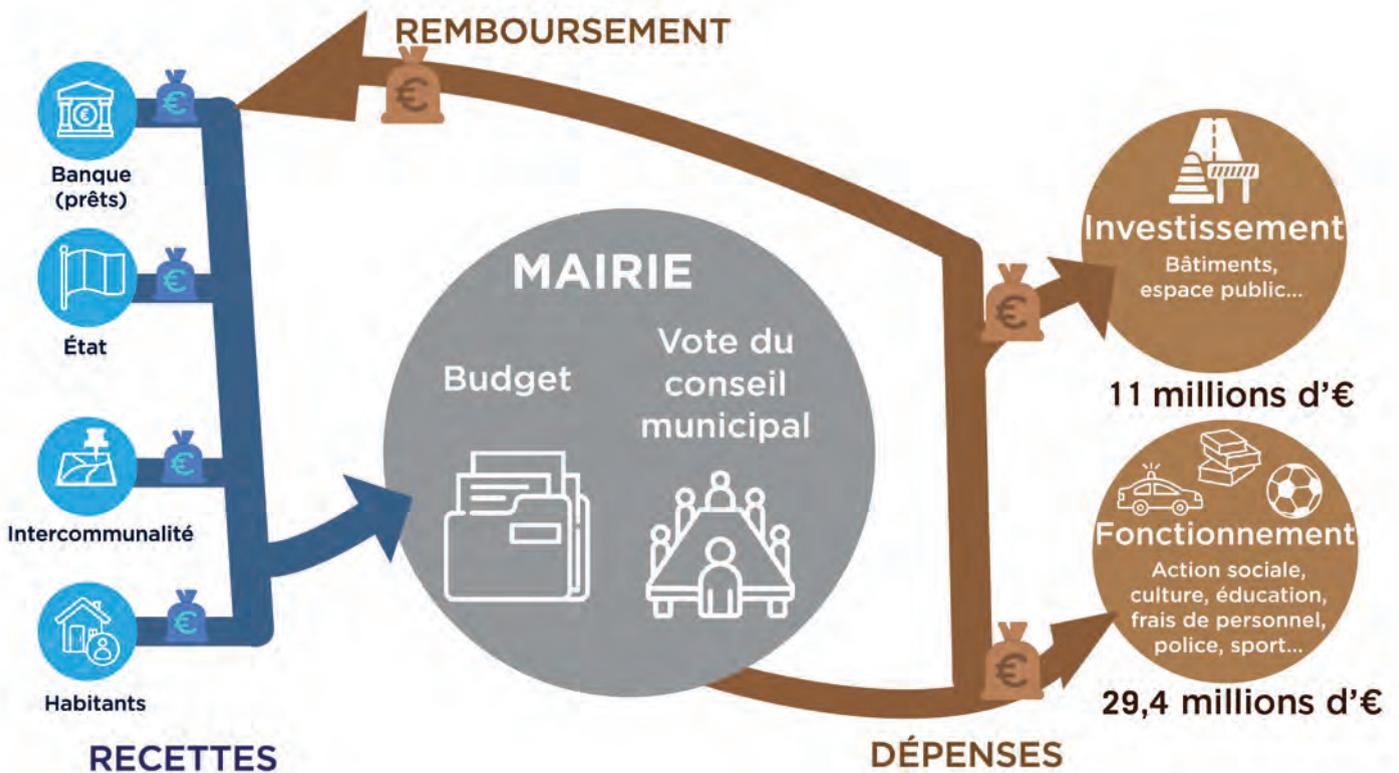
Quelle est la structure du budget municipal ?

Un budget municipal se divise en deux sections :

- la section de fonctionnement, regroupant toutes les dépenses et les recettes nécessaires à la gestion courante et régulière de la commune,

- la section d'investissement, présentant les programmes d'investissements nouveaux ou en cours.

L'excédent de recettes de fonctionnement par rapport aux dépenses constitue l'autofinancement pouvant alimenter les recettes d'investissement.



Afin de pouvoir agir pour plus de solidarité, le budget du CCAS (Centre communal d'action sociale) est augmenté de 6 %, soit 65 000 euros.

Quant aux associations, leur budget est maintenu, bien que le coût des équipements municipaux mis à leur disposition augmente. Une véritable mesure de solidarité vis-à-vis du tissu associatif local.

En 2024, la Ville poursuivra une gestion rigoureuse de ses dépenses de fonctionnement, en maîtrisant notamment sa masse salariale, et ce, sans augmentation des taux locaux d'imposition, comme s'y est engagée l'équipe municipale. Ses dépenses de fonctionnement mobiliseront 29,4 millions d'euros.

Cet effort, important pour la commune, lui permettra de conserver les moyens de financer les investissements nécessaires à l'entretien du patrimoine meylanais et de placer les finances au service de l'humain et de l'avenir : en développant la participation et la citoyenneté, en favorisant les solidarités et le partage de la ville, en définissant une politique jeunesse ambitieuse, en préservant et développant le dynamisme de la ville, articulé autour de nombreux services de proximité et du tissu économique, en poursuivant les principes de ville-parc et en protégeant le cadre de vie exceptionnel.

Laurène Kirkhus

→ Retrouvez sur meylan.fr les documents du budget primitif 2024.

210 000 € économisés grâce au plan de sobriété énergétique en 2023



Principaux investissements prévus pour 2024-2026 (en millions d'euros)



INTERVIEW
AUDE DUBRULLE
Conseillère municipale
déléguée aux finances

Il y a un an, l'explosion des coûts de l'énergie et l'inflation impactaient les communes françaises. Comment le budget de la commune les a-t-il absorbés ?

Après la crise sanitaire, la commune avait retrouvé sur l'exercice 2021 un niveau de réalisation budgétaire cohérent avec son activité structurelle.

En 2022, ses dépenses de fonctionnement ont augmenté de 7,7%, impactées par l'inflation, la hausse des prix de l'énergie et la revalorisation du point d'indice de la fonction publique, mais le dynamisme de ses recettes fiscales et l'encaissement de recettes exceptionnelles ont permis d'absorber budgétairement cette hausse.

De plus, en 2023, nous avons mis en place un plan de sobriété énergétique, qui n'est que l'accélération d'une volonté de sobriété initiée dès notre arrivée. Il nous a permis de compenser une partie de la hausse des prix de l'énergie. Avec les estimations projetées au moment de son élaboration, le budget 2023 prévoyait un doublement des dépenses d'énergie. Grâce notamment à la contractualisation des prix à moyen terme et la mise en place du plan de sobriété énergétique, le budget 2024 prévoit un niveau de dépenses plus proche de celui de 2022, soit un montant total d'environ 1,5 million d'euros.

Notre situation financière est donc solide malgré les crises et le choix de ne pas augmenter les taux d'imposition. Et notre objectif reste de préserver le niveau de l'épargne brute, qui permet de couvrir le remboursement de la dette et de financer les investissements.

Meylan continue ses investissements et les augmente même pour le budget 2024 !

Oui, nous avons augmenté de 14 millions d'euros le plan pluriannuel d'investissement 2021-2026, qui avait initialement été fixé à 36 millions d'euros.

C'est un message fort que nous envoyons aux Meylanais : votre ville investit pour préparer l'avenir et accélère même le rythme. Il y a tant à faire pour accompagner les transitions énergétique et écologique indispensables et préparer la ville de demain !

Trois grands projets à venir ?

Uniquement 3 ? Difficile de choisir ! Les dépenses d'équipement restant à engager durant la période 2024/2026 sont estimées à environ 34 millions d'euros dont environ 11 millions d'euros pour 2024.

La rénovation du Centre d'initiation à la nature et à l'environnement (CINE) et celle de la toiture de l'école maternelle du Haut-Meylan ont déjà été lancées en 2023 et se termineront en 2024.

Nous poursuivons nos investissements dans la transition énergétique et continuons à entretenir les nombreux bâtiments communaux qui en ont bien besoin (travaux d'étanchéité, rénovation de toitures, menuiseries...). Mais si on devait s'arrêter sur les grands projets, ce serait sans aucun doute ceux concernant le projet Mi-Plaine - l'école, le gymnase et le parc - et la future Maison des solidarités dans le quartier des Buclos !

Ce texte est écrit en Facile à Lire et à Comprendre, FALC.

Le Falc, c'est utiliser des phrases simples et courtes pour les personnes qui ont des difficultés de lecture et de compréhension : les personnes qui ne parlent pas français, les personnes en situation de handicap ou pour qui lire est difficile.

Un nouveau conseil municipal des enfants et des jeunes



Le conseil municipal des enfants et des jeunes, ce sont des enfants et jeunes élus en classe de CE2, CM1, CM2, 6^e, 5^e et 4^e.



Ils sont élus dans leurs écoles et collèges de Meylan. Les autres enfants votent pour eux.



Au sein du conseil municipal des enfants et des jeunes, ils réfléchissent, travaillent et réalisent des projets pour la ville. Par exemple, ils organisent des jeux, ils collectent des jouets pour les enfants malades... Ils échangent avec les élus adultes, sur des sujets et des décisions importants pour les enfants et les jeunes Meylanais.



Les élections du conseil municipal des enfants et jeunes ont lieu cette année en décembre. Au moment où ce journal est imprimé, les enfants dans les écoles et les jeunes dans les collèges votent : ils choisissent les futurs élus pour 2 ans du conseil municipal des enfants et des jeunes.



Retrouvez les résultats des élections sur meylan.fr / Rubrique Vie municipale.

CINE

Des vacances nature

Il y avait de l'activité et du mouvement à l'école élémentaire de Maupertuis durant les vacances d'automne.

Les « Mômes en nature » du CINE (Centre d'initiation à la nature et à l'environnement) avaient investi les lieux avec une mission précise : protéger la nature.

Un défi relancé à l'occasion des prochaines vacances !

Depuis l'automne 2021, à la demande de l'équipe municipale qui a fait de l'éducation à l'environnement l'une de ses priorités, le CINE propose une activité de centre de loisirs. Trente enfants âgés de 7 à 13 ans sont ainsi accueillis pour une semaine de stage, durant les vacances scolaires. En raison des travaux de rénovation de son bâtiment situé à Rochasson, c'est à l'école élémentaire de Maupertuis durant toute cette année scolaire que le CINE organisera ce moment qui se veut à la fois ludique et éducatif. Car même délocalisé, il conserve son esprit nature à l'identique !

Ses objectifs ? Faire découvrir la nature aux enfants, les emmener à l'extérieur, explorer leur environnement et les inciter à se questionner sur le monde qui les entoure.

Le projet pédagogique est à chaque fois adapté à l'âge des jeunes. Des activités à la carte autour du jardinage, de fresques végétales sont proposées aux plus jeunes. Alors que les plus grands peuvent partir « en quête de nature », comme lors des vacances d'automne, à la découverte des castors du quartier ou en facilitant le nourrissage et l'observation des oiseaux dans la cour de l'école élémentaire de Maupertuis, grâce à la fabrication et l'installation d'une nouvelle mangeoire.

Cette année, le changement temporaire de lieu a été pour le CINE l'occasion de faire évoluer ses pratiques. Il a ainsi choisi de s'associer à la campagne pédagogique « Mission protection » proposée par la fédération des clubs CPN (Connaître et Protéger la Nature), un réseau de clubs nature, dont les démarches pédagogiques sont en totale adéquation avec ses intentions éducatives.

Il s'agit de défis saisonniers à réaliser pour franchir les quatre paliers de la protection de la nature. L'objectif est que chaque enfant puisse s'imprégner de la nature qui l'entoure à travers une prise de contact avec le milieu naturel, la découverte plus fine des espèces et la mise en place d'une action de protection concrète.



→ Avec les « Mômes en nature » du CINE, les enfants apprennent à protéger la nature.

Se fondre dans les bois, fabriquer du fusain, installer un terrarium, mini-écosystème, au parc des Etangs... Ce sont les trois premiers défis nature auxquels les enfants âgés de 7 à 13 ans ont dû se confronter durant les dernières vacances d'automne.

A chaque défi réussi, ils ont gagné des « graines de protecteur » pour obtenir le titre de « Branché nature ! », « Expert en herbe », « Naturaliste de dingue » ou « Grand protecteur » !

Qui relèvera les prochains défis lancés durant les vacances d'hiver ?

Laurène Kirkhus

→ Vacances d'hiver, stage du 19 au 23 février 2024 : inscriptions du 8 au 21 janvier 2024 sur meylan.fr /Espace famille. Tarif en fonction du quotient familial.



→ « Mission protection » invite les enfants à relever des défis, afin de franchir les quatre paliers de la protection de la nature.

TARIFICATION

Plus sociale, plus juste, plus solidaire !

En mai 2021, le conseil municipal a voté à l'unanimité une révision tarifaire de ses services publics. Mise en place progressivement depuis, cette nouvelle tarification sociale linéaire a atteint sa version définitive pour la plupart des services publics communaux en juin 2023.

La révision de la tarification des services municipaux (periscolaire, centre de loisirs, CINE, école municipale de natation et CRC) s'est poursuivie de l'été 2021 à la rentrée 2023.

Pourquoi une tarification sociale et solidaire ?

Elle est le fruit d'un constat de l'équipe municipale au début de son mandat : des tarifs pas assez équitables, demandant un effort plus important aux familles moyennes ou modestes. Afin d'y remédier, il a été proposé de proportionner le tarif de l'ensemble des prestations mises au service des Meylanais au quotient familial (QF) délivré par la Caisse d'allocations familiales (CAF). Aussi, afin de lutter contre la tarification par pallier souvent perçue comme injuste et brutale, les élus ont souhaité tendre vers la linéarité de cette tarification sociale en multipliant le QF par un montant fixé.

Jusqu'à un QF de 4 000 € : le tarif est proportionnel au QF de la famille

Au-delà d'un QF de 4 000 € ou usager non-meylanais (extérieur) : le tarif est constant

Plus globalement, l'équipe municipale a également fait le choix de soutenir les familles en proposant les pass' du petit Meylanais (Pass'sport & culture et Pass'loisirs), permettant une prise en charge proportionnée aux revenus des ménages.

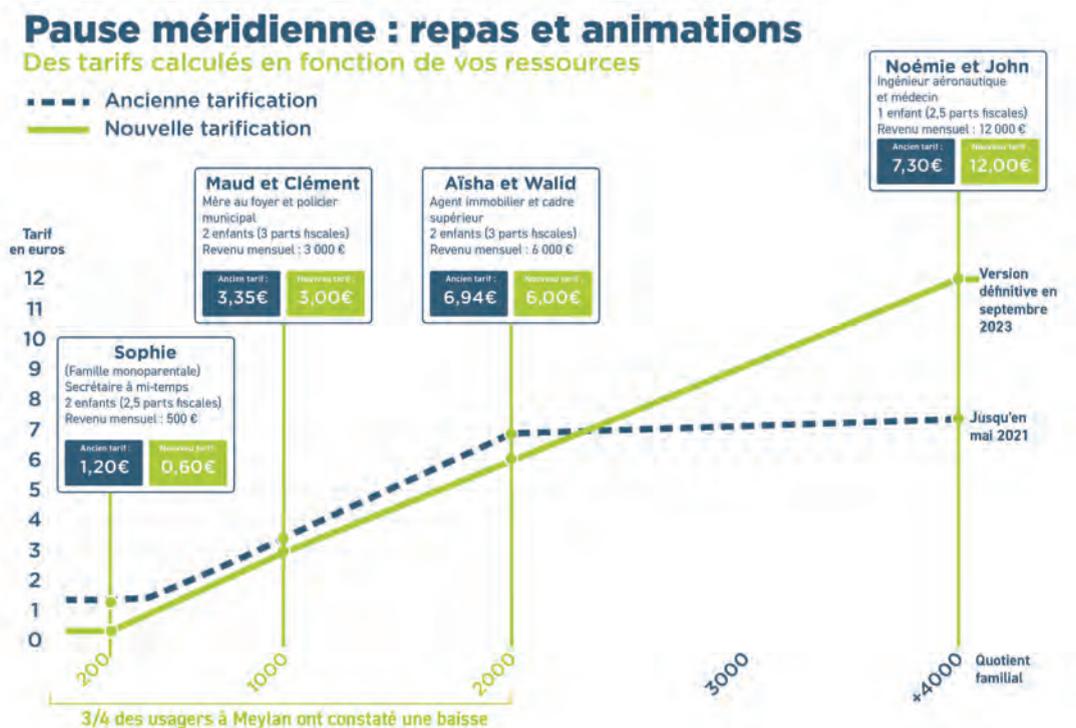
Plus de solidarité pour les familles

Le calcul de la tarification des services municipaux se base sur l'évaluation du coût de la prestation.

Par exemple, pour l'année scolaire 2023-2024, le coût réel de la pause méridienne (repas, encadrement et animations) d'un enfant scolarisé à Meylan est estimé à 18 euros par jour. Ce coût global est pris en charge en partie par la famille et par la municipalité ; le conseil municipal a estimé que la participation de la commune devait être en moyenne de 2/3 laissant 1/3 du montant à la charge des familles.

Certaines familles ont donc constaté une augmentation du prix de ces services. D'autres, au contraire, comme les trois quarts des usagers à Meylan dont le coefficient se situe sous 2 000 euros, ont constaté une baisse.

Si la tarification des services publics communaux a évolué, la volonté est de maintenir le niveau de leur qualité, voire de la renforcer. Professionnalisation des animateurs, formation des agents, accueil amélioré notamment pour les élèves en situation de handicap, augmentation de la part des produits bio et locaux dans les menus scolaires... La Ville poursuit un travail d'innovation et d'adaptation, afin de répondre au mieux aux besoins et attentes des habitants et usagers.



COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE

Les travaux sont lancés

Installés au mois de juin dernier, les vingt nouveaux membres du collège habitants de la commission extra-municipale (CEM) travaillent d'ores et déjà, aux côtés du collège des représentants des associations, pour imaginer le futur de Meylan dans un contexte de changement climatique.

Réfléchir aujourd'hui pour agir demain

L'urbanisme, le climat, l'environnement, la biodiversité et les mobilités seront au cœur des travaux menés par la CEM. Ces thématiques complexes ont toutes un point commun : elles s'inscrivent dans le temps long, donc dans des perspectives à moyen, voire long terme. Pour autant, cela nécessite de mener dès à présent les réflexions et de trouver des consensus afin d'adapter la ville, de gérer les transitions, et ainsi préserver l'avenir pour les futures générations de Meylanais. Des enjeux de taille, qui traduisent bien toute l'importance du rôle donné à la CEM.

Ses réflexions et avis vont venir alimenter et enrichir les orientations politiques actuelles, comme l'a précisé le Maire, Philippe Cardin, lors de la réunion de lancement :

« Les élus souhaitent se nourrir des interrogations venant de vous, habitants, pour penser l'avenir de Meylan, pour explorer des alternatives qui, peut-être, nous challengent nous, en tant qu'élus. Vous allez nous aider à construire une vision singulière de Meylan, plus particulièrement sur les questions d'urbanisme et d'environnement.

Car la transformation du climat est un enjeu capital pour notre société, et les perturbations des équilibres climatiques affectent nos vies. Il est nécessaire de les anticiper et de s'y adapter ».

Des objectifs ambitieux

Les membres de la CEM doivent ainsi atteindre des objectifs forts. Dans un premier temps, ils s'approprient l'environnement dans lequel s'inscrivent l'action publique et l'ensemble des acteurs qui y contribuent. Comment penser l'urbanisme à Meylan ? Comment atténuer l'impact carbone de nos activités humaines ? Peut-on adapter la ville pour qu'elle reste vivable ? Ils doivent savoir faire preuve d'écoute et de compréhension face aux différents points de vue exprimés au sein de l'instance, et accepter les potentielles divergences d'opinion, ceci dans un souci d'œuvrer pour le collectif. Ils se sont également engagés à siéger pendant trois ans, jusqu'à la fin du mandat actuel en 2026.

Ils devront aussi faire preuve d'autonomie dans la conduite de leurs travaux.



→ Les membres de l'assemblée plénière de la CEM lors de la séance d'installation en juin 2023

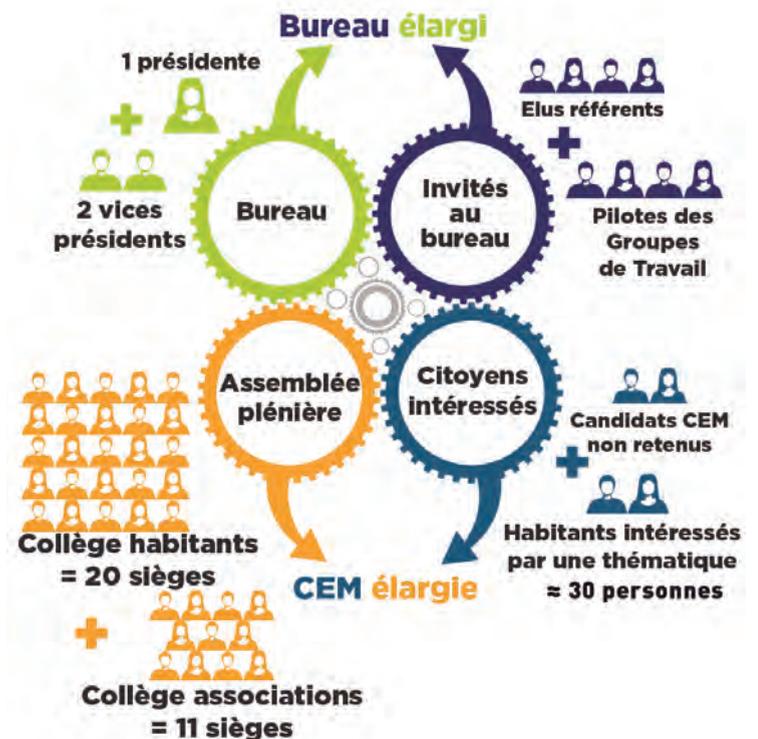
Une CEM ouverte aux habitants

Nouveauté 2023, les personnes ayant postulé pour devenir membres titulaires de l'instance, et dont la candidature n'a pas été retenue, peuvent rejoindre la CEM élargie. Tout comme les participants aux groupes de travail de la CEM précédente. Cette amélioration fait suite au fort engouement de la part des Meylanais lors du renouvellement en avril dernier. En effet, plus de soixante-dix personnes avaient alors fait acte de candidature pour siéger en tant que membre permanent au sein de la CEM.

Anaïs Leon-Serrano

→ Pour rejoindre la CEM élargie : jeparticipe@meylan.fr
04 76 41 69 94.

Comment fonctionne la CEM ?



LE SOCIAL EN ACTION !

De bons produits à prix accessible

Mis en place il y a 2 ans par le CCAS, les Paniers solidaires permettent à des personnes aux revenus modestes de manger des produits locaux de qualité.

« Les enfants mangent mieux, on est content de cette aide, explique une maman, avec le sourire, en récupérant son panier hebdomadaire. Même si parfois, je suis surprise par les légumes dont certains me sont inconnus. » Dans son panier : des blettes, des raves, des patates douces, de la mâche et des pommes de terre. Le contenu peut surprendre, car les produits ne sont pas toujours les plus connus comme les carottes, radis et autres courges, mais il s'agit bien de légumes de saison, cultivés localement. Outre leur intérêt nutritif, ils permettent de découvrir de nouvelles saveurs.

Chaque semaine, l'AMAP (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne) des Buclos livre ainsi près de vingt paniers de légumes. Les personnes à qui ils sont destinés ne paient que 50 % du prix, l'autre moitié étant prise en charge par le CCAS.

Les enjeux de ces paniers solidaires sont multiples : social en mettant en œuvre une solidarité alimentaire pour les faibles



revenus ; environnemental en valorisant les circuits courts ; sanitaire en favorisant l'accès à une alimentation bio et équilibrée ; collectif et favorisant le vivre ensemble en permettant à des familles de s'intégrer dans un dispositif, d'autant plus que son principe est la participation des bénéficiaires à son fonctionnement ; économique en soutenant les agriculteurs. Concrètement les personnes peuvent choisir un contrat de courte durée, 2 mois, afin de tester ces paniers, puis de le renouveler si elles le souhaitent.

Une solution simple à mettre en œuvre, tant du côté du CCAS que des bénéficiaires, qui peuvent déguster des produits cultivés localement, en agriculture bio, malgré l'inflation !

Laurène Kirkhus

→ Vous êtes intéressés ? Prenez contact avec l'accueil du CCAS de Meylan : 04 76 41 69 32.

CCAS de Meylan

Zones à faibles émissions : le CCAS vous accompagne

La Métropole et le SMMAG* ont mis en place un dispositif de conseil et d'aides financières s'adressant aux ménages concernés par l'interdiction de circulation de leur véhicule. A Meylan, le CCAS les guide dans leurs démarches.

Depuis juillet 2023, une Zone à Faibles Émissions (ZFE) est déployée sur 13 communes de la métropole grenobloise, dont Meylan, pour les véhicules de particuliers. L'enjeu ? Moins de véhicules polluants pour une meilleure qualité de l'air. Sa mise en place est progressive. Ainsi, depuis cette date, sauf dérogation, les voitures et deux-roues motorisés classés Crit'Air 5 ne peuvent plus circuler dans ces 13 communes, du lundi au vendredi de 7 h à 19 h. A partir du 1^{er} janvier 2024, ce sera au tour des véhicules classés Crit'Air 4.

Pour accompagner les ménages concernés par cette interdiction, la Métropole et le SMMAG ont donc mis en place un dispositif d'accompagnement tourné en priorité vers le changement des mobilités - les pratiques « actives », vélo, marche ou « partagées », transports en commun, covoiturage, autopartage -, même si une aide au renouvellement est également mise en place.



Il est conçu autour d'un conseil personnalisé et d'aides financières sous conditions de ressources accessibles au travers de 4 « parcours d'aides » flexibles, offrant des solutions adaptées à une diversité de situations.

Attention : la réalisation d'un entretien ZFE est obligatoire pour bénéficier d'une aide financière. Pour faciliter vos démarches, le CCAS vous accompagne pour la prise de rendez-vous et peut organiser l'entretien avec le conseiller ZFE à la mairie.

Laurène Kirkhus

→ Plus d'infos : <https://zfe.grenoblealpesmetropole.fr/684-on-vous-accompagne.htm> ou en appelant le CCAS au 04 76 41 69 32.

*Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise

DÉCHETS

Consommons autrement !

Tout au long de novembre, Grenoble Alpes Métropole a proposé des ateliers, visites, actions... dans le cadre du Mois de la réduction des déchets. Autant de questionnements sur sa consommation, sa production de déchets et la découverte de nouvelles pratiques à poursuivre et adopter. Car le meilleur déchet sera toujours celui qui n'existe pas ou du moins celui qui impacte le moins possible notre environnement !

Avec 460 kg de déchets produits par habitant en 2022 sur son territoire, la Métropole veut relever le défi de la réduction des déchets. Un défi traduit dans son Schéma directeur déchets 2030 à travers 3 objectifs principaux : réduire de moitié le poids de la poubelle des déchets ménagers (poubelle grise), réduire de 20 % le poids de la totalité des déchets collectés (bacs et déchetteries), recycler les deux tiers des déchets collectés. Les bénéfices attendus ? Une diminution de 29 % des émissions annuelles de gaz à effet de serre (l'équivalent d'une ville de 7 000 habitants) et une économie de 25 000 tonnes de matières premières chaque année. Pour y parvenir, elle mène des campagnes de sensibilisation auprès des habitants et propose différents outils et dispositifs, aux côtés des associations et des collectivités, permettant notamment de consommer autrement.

Réemployer et donner

Et si le premier réflexe était de réparer plutôt que de jeter ? A Meylan, le Repair café permet de confier ses objets défectueux à un bénévole qui lui donnera une seconde vie contre une participation modique. S'ils sont réparables, comme les objets en bon état, ils peuvent être donnés. La Métropole a référencé sur son site Internet les acteurs du réemploi de son territoire. De même, elle y indique l'ensemble des points de collecte de textiles. Elle vient également de mettre en service une donnerie dépose-minute. Située à Grenoble sud, sur le site de Pôle R, la plateforme métropolitaine de l'économie circulaire inaugurée début décembre, elle permet désormais aux Métropolitains de facilement et rapidement déposer tous types d'objets. Les horaires d'ouverture sont adaptés, la possibilité de se garer est sans contrainte, et l'on bénéficie d'un accompagnement par un agent d'accueil. Une fois réparés ou reconditionnés, ces objets sont mis en vente dans les boutiques solidaires locales. Autant de bonnes adresses pour consommer autrement ! Autres lieux ressources, les Préaux des matériaux, installés dans 3 déchetteries métropolitaines, à Vif, Saint-Martin d'Hères et Champ sur Drac proposent de donner et récupérer gratuitement différents matériaux de travaux et de bricolage. Outillage, visserie, quincaillerie, robinetterie, parquet, carrelage, planches de bois... ce qui ne vous sert plus peut servir à quelqu'un d'autre !



ZOOM

Du nouveau à la déchetterie !

De nombreux objets sont encore amenés en déchetterie, alors qu'ils pourraient être réparés ou réutilisés : il est désormais possible de leur offrir une seconde chance. Depuis le 25 novembre dans 10 déchetteries de la Métropole et à partir du 1^{er} janvier 2024 à Meylan, de nouvelles caisses permettent de collecter séparément des objets de différentes catégories :

- les jeux/jouets, articles de jardinage/bricolage ;
- les articles de sport et de loisirs.

Une nouvelle gestion qui facilitera la réparation, la revente en boutique solidaire ou le recyclage de ces objets. Mais aussi la prise en charge par les industriels du réemploi et du recyclage des objets qu'ils mettent sur le marché et non par la collectivité.

En pratique

Les objets qui peuvent être déposés :

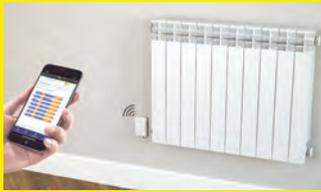
- Les jeux/jouets, articles de jardinage/bricolage (jeux de société, jouets sans pile, peluches, outils et caisses à outils, brouettes, parasols, tuyaux d'arrosage, toboggans, jardinières et pots, tondeuses thermiques...).
- Les articles de sport et loisirs (skis, bâtons, chaussures de ski, snowboard, vélos, trottinettes, rollers, surfs, skates, articles de plongée, de golf, de musculation, ballons, crampons, raquettes, tentes, sacs à dos, cannes à pêche...).

Les objets qui ne peuvent pas être déposés :

Tout objet électrique ou électronique, les chaussures et textiles non dédiés au sport vont dans la borne textile, les bouteilles de gaz de camping ne sont pas acceptées en déchetterie.

Les petits objets doivent être déposés dans les caisses dédiées, les plus gros peuvent être posés au sol.

→ Retrouvez plus d'infos sur : repaircafemeylan.fr et grenoblealpesmetropole.fr

**Un thermostat connecté pour faire des économies d'énergie**

C'est la solution innovante de Voltalis, proposée par Grenoble Alpes Métropole aux ménages et professionnels. Un petit boîtier accolé aux radiateurs électriques

offre à l'utilisateur l'avantage d'être maître de sa consommation électrique et de sa facture. En cas de risque de délestage, de courtes coupures effectuées par Voltalis et imperceptibles pour les usagers, permettent de soulager le réseau pour réduire la consommation nationale au bon moment, plutôt que d'augmenter la production électrique. Ce thermostat connecté, défini par Voltalis comme « solidaire et écocitoyen », permet donc de consommer moins et mieux. 800 installations ont déjà été effectuées dans la Métropole, qui vise l'équipement de 6 000 foyers pour une économie totale de 4 000 MWh, soit 2 000 tonnes de CO₂ non-émis, l'objectif étant de

baisser de 22 % la consommation d'énergie totale de la Métropole. Contact : 04 56 60 87 47 - contactgam@voltalis.com

C'est le moment d'élaguer !

Comme chaque année, après l'été, de nombreux arbres et buissons empiètent sur le domaine public, entraînant des difficultés pour le ramassage des poubelles par les services de collecte des déchets de la Métropole : gêne voire empêchement du passage des camions, dégradation des véhicules, agents blessés... Pour rappel, l'entretien des arbres et haies en limite de voie publique est une obligation. En cas d'accident, la responsabilité du propriétaire riverain pourrait être engagée. La Métropole appelle donc à votre plus grande vigilance pour entretenir vos végétaux, la période la plus propice s'étalant d'octobre à janvier. Et pour réduire vos déchets verts, pensez au broyage. Déposé au pied de vos plantations, le broyage de bois a de nombreux avantages : conserver l'humidité, limiter le désherbage, nourrir et protéger le sol... Plus d'informations sur grenoblealpesmetropole.fr.

EXPRESSION POLITIQUE

« L'expression des groupes politiques est libre, dans les limites imposées par la loi et la jurisprudence. Les textes sont donc de l'entière responsabilité de leurs auteurs. »

MÉLINA HÉRENGER1^{ère} Adjointe

Groupe de la majorité municipale / AIMEylan



Agir pour la préservation de notre « Ville Parc » constitue une des priorités de notre mandat. Depuis 2020, nous poursuivons inlassablement nos efforts dans ce sens. Nous menons ainsi un travail de fond pour retrouver la maîtrise foncière sur les projets immobiliers en cours et à venir.

En cohérence avec nos engagements de campagne, notre équipe dit ce qu'elle fait et fait ce qu'elle dit. Nous avons toujours été transparents sur les projets urbains, afin de permettre aux habitants de mieux se saisir de ces sujets et de juger notre action en connaissance de cause et non sur des rumeurs mal fondées. L'urgence climatique nous engage à mieux penser la ville, à construire avec une approche plus respectueuse de l'environnement. Avec une approche plus démocratique aussi. C'est le sens de notre action en faveur des démarches participatives et citoyennes, en incluant les Meylanaïens dans la réflexion, la décision de projets, ou encore permettre l'accès à l'information au plus grand nombre, comme lors des Heures citoyennes.

Avec une approche plus solidaire aussi, puisque nous répondons au besoin des Meylanaïens et Meylanaïennes qui souhaitent rester dans la Commune, et des familles de se loger dignement. En construisant des logements sociaux, la Ville de Meylan répond à une demande légitime. Nos efforts pour respecter la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) sont aujourd'hui récompensés, puisque l'Etat a levé la situation de carence de la ville. C'est une très bonne nouvelle pour la Commune qui permettra également de renforcer notre action sur les projets urbains.

Vous le voyez, notre cap est clair et la stratégie mise en place porte déjà ses fruits. Vous pouvez compter sur nous pour continuer à protéger le cadre de vie exceptionnel de notre Commune et faire de Meylan une ville où il fait bon vivre.

JOËLLE HOURS

Groupe de la minorité municipale

Réunissons Meylan



La sécurité, la salubrité et la tranquillité : 3 missions fondamentales du Maire et pourtant... ! Des bandes de jeunes ont monopolisé la place de la Louisiane durant tout l'été et les nuisances perdurent :

- Saleté des lieux
- Installations de fauteuils, chaises longues, télévision !
- Tirs de pétards et de feux d'artifices
- Musique à fond
- Trafic de stupéfiants
- Matches de foots bruyants tard dans la nuit
- Hurllements contre des riverains réclamant du calme !...

Nous, élus de l'opposition, comme de nombreux habitants excédés, avons alerté le maire à de nombreuses reprises. La réponse récurrente du maire se limite à rappeler : « le problème est complexe » et à répéter : « il faut se réapproprier l'espace public » ! Le nouveau food-trucks sur la place de la Louisiane, est bien sûr resté sans effet.

Des propositions, à « Reunissons Meylan », nous en avons !

Les gendarmes ne peuvent pas passer systématiquement ? il faudrait réaménager le planning d'intervention de la Police Municipale.

Difficile d'identifier les auteurs de trouble ? Il faudrait plus de caméras de vidéoprotection et surtout les exploiter.

Consommation d'alcool ? Il faudrait un arrêté du Maire pour interdire la consommation d'alcool place de la Louisiane le soir.

Des rassemblements ingérables ? Il faudrait un arrêté du Maire interdisant les regroupements à certaines plages horaires.

Des mineurs impliqués dans ces incivilités nocturnes ? Le Maire pourrait étudier avec le préfet, un couvre-feu pour les mineurs non accompagnés.

Non M. le Maire, il n'y a pas de fatalité ! Il vous faudrait surtout du courage pour agir et faire appliquer des mesures contraignantes.

Vous souhaitez partager un projet, une histoire, une initiative ?
 Cette rubrique "Meylan bien vivre" est la vôtre !
 Contactez-nous :
 mairie@meylan.fr

INITIATIVE

Taxi Reynaud : la mobilité pour tous

Ils ont repris il y a près d'un an une société familiale de taxis pour développer leur propre marque, Taxi Reynaud, basée à Meylan. Fabien et Émilie ont choisi de proposer leurs services notamment auprès des patients et des enfants en situation de handicap mental.



→ Émilie et Fabien endossent des polos colorés pour égayer la course de leurs clients.

Émilie était jusqu'alors enseignante de la sécurité routière et formait les futurs moniteurs d'auto-écoles au Centre d'Éducation et de Sécurité Routière de Saint-Égrève. Fabien travaillait dans la même entreprise, en tant que spécialiste de la formation poids lourds et bus, entre autres diplômés. Le Covid a rebattu les cartes de leur destin professionnel : « J'étais en congé parental à ce moment-là. J'ai songé à me mettre à mon compte, tout en voulant rester sur la route », explique Émilie. Pour Fabien, arrivé au dernier échelon dans l'entreprise, il était temps de « redonner du sens » à son métier, en apportant un service direct aux usagers. L'opportunité de reprendre la société de taxi Grenoble Alpes Isère Transports s'est présentée à eux, mais il a fallu quinze mois de procédures administratives et bancaires pour lancer l'activité.

Émilie et Fabien travaillent maintenant ensemble, chacun dans son véhicule, de manière coordonnée pour préserver leur vie de famille. Lui démarre tôt le matin, elle un peu plus tard pour s'occuper des enfants et vice-versa le soir.

« Nous formons un couple et cela rassure les gens au téléphone. Nous sommes vraiment dans l'accompagnement des personnes, elles ressentent notre fibre parentale et familiale », témoignent-ils.

Licence VSL

Bien sûr, Taxi Reynaud propose d'abord toute la gamme de services de transports en régime de taxi. L'entreprise assure les transferts vers les aéroports, les gares et les stations de montagne, et peut intervenir 24h/24, 7j/7, même si, le week-end, Fabien et Émilie aménagent leur temps pour se retrouver avec leurs enfants. Surtout, leur licence VSL leur permet d'emmener des personnes nécessitant des soins.

« Nous sommes en mesure d'accompagner ces personnes au CHU par exemple, et jusqu'à l'étage désiré. Ce sont souvent des clients inquiets, que nous devons aussi rassurer. En permanence, nous nous adaptons à la situation de chacune et de chacun », appuient-ils. Le couple s'est attaché aussi à transporter des enfants présentant notamment des troubles du spectre de l'autisme, pour lesquels il faut adopter des gestes précis, ainsi que leurs parents. « Ces enfants ont besoin de se sentir dans un environnement bien cadré et sécurisé, mais notre comportement à leur égard doit rester neutre », précise Émilie. Dans ses projets, Taxi Reynaud souhaite embaucher plusieurs personnes et se déployer auprès des personnes en situation de handicap moteur.

Richard Gonzalez

→ Réservation en ligne possible :
taxis-grenoblois.fr

En chiffres

06 11 08 81 76
 pour contacter Taxi Reynaud

2 des 4 licences taxis hors groupement à Grenoble (sur 113)

EN BREF

Lavéo : le nettoyage des véhicules sans eau



A l'heure de la crise climatique, l'optimisation de la gestion de la ressource en eau potable est un enjeu majeur. Il y a 15 ans, Laurent Cenne, Noël Lotito et Ludovic Mondongou avaient fait figures de pionniers en créant Lavéo. Leur première ambition : éviter le gaspillage d'eau potable pour le lavage des véhicules. Un nettoyage au rouleau consomme 60 à 100 litres d'eau, le lavage au jet peut en nécessiter jusqu'à 300. Chaque année, plus de 35 milliards de litres d'eau potable sont ainsi gaspillés, sans parler de l'impact environnemental des produits utilisés. Avec ses solutions biodégradables, Lavéo a dès sa création en 2008 démontré leur efficacité, en remplaçant eau et polluants par ... de l'huile de coude ! Le produit s'applique avec 2 chiffons micro-fibres lavables et réutilisables, et ne nécessite aucun rinçage. Il suffit de vaporiser, essuyer, puis lustrer. Chaque lavage ne consomme que 150 ml d'eau contenus dans le produit lui-même. Outre son engagement fort pour la préservation de l'environnement, le modèle économique de Lavéo comporte un volet social majeur, puisqu'il permet de contribuer à l'insertion des personnes les plus fragiles. Un choix qui lui a permis cette année d'être nominée aux Awards nationaux de l'inclusion économique. L'entreprise offre des services clé en main pour permettre aux gestionnaires de flottes automobiles d'externaliser l'entretien global de leurs véhicules et a développé un réseau national de franchisés : plus de 60 agences issues de l'économie sociale et solidaire et 110 agglomérations couvertes. Un modèle qui lui a permis de doubler son CA entre 2021 (300K €) et 2022 (600K €). Aujourd'hui, elle lance une boutique en ligne pour s'ouvrir aux particuliers : www.lavage-auto-sans-eau.fr. Les produits sont aussi disponibles à son siège, situé 7D chemin des Prés.

COMMERCES

Boucherie Rey : l'excellence jusqu'à la moelle



Son magasin fait sensation depuis le 24 août dernier dans le petit centre commercial de la Revirée. Et au-delà ! À 27 ans seulement, Benjamin Rey a déjà un parcours professionnel riche et complet. « Très jeune, je voulais faire un métier de bouche. J'avais pensé à pâtissier et puis un stage de 3^e à la boucherie Rémy, boulevard Joseph-Vallier à Grenoble, a tout

déclenché », raconte-t-il. Depuis son CAP et son BP boucherie, Benjamin Rey a multiplié les expériences, y compris en grande surface, pour connaître toutes les facettes de son métier. Et après quatre ans en tant que chef boucher au sein de la boucherie L'Héritage à Eybens, le voici à la tête de son entreprise. « J'ai toujours ressenti une forte demande pour une belle boucherie à Meylan, et j'ai eu un vrai coup de chance pour cet emplacement. » S'il a fallu racheter le fonds de commerce et lancer d'importants travaux, trois mois durant, pour tout refaire, les résultats sont là. La Boucherie Rey fait déjà partie du paysage commercial meylanais, plébiscitée par ses nombreux clients pour son choix, la qualité de ses viandes certifiées AOP ou Label Rouge, et le sens de l'accueil, dans une ambiance familiale. Grâce à son épouse Alyssia qui gère la partie administrative, Benjamin Rey peut se concentrer sur son métier. Il se déplace lui-même pour rencontrer les éleveurs qui auront l'honneur de briller dans sa vitrine : agneau du Pays d'Oc, porc du Mans, veau de Bourg-en-Bresse, bœuf des Monts-du-Lyonnais... La Boucherie Rey, ce sont aussi des salades, un rayon traiteur et un coin épicerie fine. Avec la possibilité d'acheter en ligne avant de récupérer sa commande sur place. Pour les fêtes de Noël, le magasin a concocté une liste impressionnante de mets, plats cuisinés à base de gibiers et champignons de nos forêts, gratin de légumes d'antan et autres volailles sauce foie gras. On en salive d'avance.

Richard Gonzalez

→ Boucherie Rey : 34, chemin de la Revirée – 04 76 51 77 67 - boucherie-rey.fr

Coiff'Passion : pas seulement pour vos cheveux !



« Les modes reviennent, tôt ou tard, en coiffure comme dans le prêt-à-porter. Par exemple, en ce moment, la coupe mulot des années 1980 est à nouveau très en vogue ! » Evelyne et Marie savent de quoi elles parlent, cogérantes de Coiff'Passion, le salon qu'elles ont créé voilà 18 ans au 34, chemin de la Revirée. Ces tendances qui se répètent, elles ont appris à en parfaire l'exécution,

professionnelles jusqu'au bout des doigts, toujours à l'affût des moindres changements de techniques. Encore et toujours, elles suivent des formations régulières, jusqu'à Paris et à Lyon, avec des pointures comme Bruno Estatoff. A plusieurs reprises, elles sont allées renouveler leur inspiration au Mondial de la Coiffure. Ce qui ne change pas dans leur salon, c'est la convivialité et le sens du relationnel : Evelyne et Marie prennent soin de leurs clients, dès qu'ils franchissent la porte. Enfants, hommes et femmes viennent profiter d'un cadre agréable pour changer de tête... et se changer les idées. Des bébés de dix mois aux aînés de 90 ans, en passant par le chignon des futures mariées : le salon Coiff'Passion affiche fièrement son identité intergénérationnelle. De service de proximité aussi : « Nous sommes conscientes que nous jouons un rôle social, par les échanges que nous avons avec nos clients. La confiance est là, nous leur en sommes très reconnaissantes. » Depuis quatre ans, Océane est venue compléter la petite équipe. Tout aussi passionnée par ce métier aux multiples facettes.

Richard Gonzalez

→ Coiff'Passion, 34, chemin de la Revirée - 04 76 90 24 10 – coiff-passion.com

EN BREF

Crue de l'Isère : sécurisation et information

Le Grésivaudan et la région grenobloise sont passés en vigilance orange crues le 14 novembre. Dès la connaissance de cette situation qui n'a pas épargné Meylan, la Ville a organisé une cellule de crise et pris des mesures de sécurisation et de prévention, mises en œuvre par ses services, en lien avec la Métropole, le Symbhi, la gendarmerie et les pompiers : installation de batardeaux, évacuation de l'aire d'accueil des gens du voyage, information des habitants concernés et à l'échelle de la commune, routes interdites, surveillance constante... Un événement qui rappelle à tous l'importance d'une culture du risque. Retrouvez plus d'informations dans le prochain numéro de Meylan ma ville.

Votez pour le quartier de vos vitrines préférées

La Ville lance le concours du quartier où se trouvent les vitrines de Noël des commerces les plus décorées, à partir du 22 décembre. Une belle occasion de partir à la découverte des vitrines de la ville agencées et ornées pour les fêtes de fin d'année. Le souhait également de la municipalité de mettre en avant cet effort d'embellissement, qui participe à la mise en couleurs et lumières de la commune.

Une exposition de photos, installée dès le 22 décembre et jusqu'au 15 janvier sur le parvis de l'Hôtel de ville, permettra d'admirer l'ensemble des vitrines des commerces participant. Celle-ci sera également accessible sur le site de la Ville où chacun pourra alors voter, du 22 décembre au 12 janvier, pour le quartier de ses vitrines préférées.

Surprise supplémentaire, un tirage au sort désignera parmi les votants la personne qui remportera le panier garni. Il faudra patienter jusqu'au 15 janvier pour connaître les heureux quartier et votant gagnants. Le numéro 157 de Meylan ma ville consacra une page au quartier élu, ainsi qu'à ses commerçants ayant participé au concours.

Retrouvez plus d'informations sur meylan.fr en page d'accueil.

ASSOCIATIONS

AMAP : vive les circuits courts !



Vous souhaitez manger sainement avec des produits de saison, tout en soutenant les agriculteurs locaux ? Rejoignez une AMAP* ! Il en existe deux à Meylan, aux Buclos et aux Béalières, gérées par les unions de quartier.

« L'Amap, c'est d'abord un état d'esprit. Cela nous permet d'apprendre la saisonnalité des produits. C'est à nous de nous adapter au producteur et aux contraintes qu'il peut rencontrer, et non l'inverse », résume Edgar Clary, le coordinateur, avec Geneviève Chiari, de l'Amap des Buclos. Christophe Leclerc,

son homologue pour l'Amap des Béalières, ajoute que « c'est un moyen de soutenir le monde paysan, et en retour de consommer de façon plus directe, en sachant d'où viennent les produits. »

Que vous optiez pour l'Amap des Buclos ou celle des Béalières, le fonctionnement est le même : vous devez adhérer à l'union de quartier concernée (15 € par personne) et à l'Amap (20 €), puis vous souscrivez aux différents « contrats » proposés (pour les légumes, les œufs, le miel, etc.), sur une durée variant de un à six mois. « On ne peut pas prendre son panier certaines semaines. On s'engage pour toute la durée du contrat, qui est payable d'avance », précise Edgar Clary. Pour Christophe Leclerc, « cela permet aux producteurs d'avoir un peu de trésorerie, ce qui est utile lorsqu'ils se lancent ou doivent faire face à des coups durs, comme les intempéries ». Les prix tournent généralement entre 12 € et 15 € le panier de légumes, « comprenant au moins trois ou quatre légumes différents, par exemple une grosse courge, une salade et un kilo de pommes de terre », précise le coordinateur de l'Amap des Béalières.

Et puisqu'il s'agit de produits de saison, on ne choisit pas ses légumes. « C'est

aussi l'occasion d'en découvrir certains qu'on n'achèterait pas spontanément, comme le pâtisson de la famille des courges ou le panais, sorte de carotte à la saveur plus sucrée. Et puis si tous les légumes sont évidemment comestibles, ils peuvent parfois être un peu cabossés », prévient Christophe Leclerc.

Les producteurs - principalement situés dans le Grésivaudan - livrent directement leurs produits en cagettes aux Amap, qui se chargent ensuite de préparer les paniers que les adhérents viennent récupérer, le lundi soir : entre 18 h 15 et 19 h à la maison de quartier des Buclos (Amap des Buclos) ou entre 18 h 30 et 19 h 15 au LCR du Granier pour l'Amap des Béalières. Les légumes sont livrés chaque semaine, les œufs et le lait une fois tous les quinze jours, les poulets une fois par mois, le miel et le poisson trois ou quatre fois par an et les châtaignes et les noix une fois par an.

Martin Léger

*Association pour le maintien d'une agriculture paysanne

→ Pour adhérer, rendez-vous directement aux livraisons du lundi soir ou envoyez un mail : amap.beal.meylan@gmail.com / amapdesbuclos@lavache.com

ASPA RUNNING MEYLAN

L'Asparun se prépare



Le 17 mars 2024 n'est pas seulement le jour de la Saint-Patrick. C'est aussi celui de la 13^e édition de l'Asparun, la course - et marche - caritative, organisée depuis 2012, qui a déjà permis de récolter

241 000 € pour la bonne cause, dont 28 000 € pour CEMAVI en 2023. Cette association qui favorise l'insertion sociale de jeunes porteurs de handicaps à travers des activités sportives et culturelles sera de nouveau la bénéficiaire des recettes en 2024 (10 € l'inscription et possibilité de faire un don libre).

« On aime bien fonctionner sur deux ans, pour qu'il y ait une certaine continuité. Les dons de 2023 vont notamment servir au financement d'une salle de musculation », explique Vincent Minier, le président. Après avoir attiré 1 500 coureurs et marcheurs en 2023 - un record ! -, combien de participants l'édition 2024 rassemblera-t-elle ? Ils auront le choix entre marche et course : 1, 2 ou 3 km pour les enfants ; 5 ou 10 km pour les adultes, en solo, en relais ou en poussant des participants en fauteuil ou joëlette. Au départ du LGM, le parcours sillonnera les parcs du Bruchet et des Etangs et le quartier des Béalières. Un format libre et sans contrainte de date, ouvert à toutes les pratiques, sera proposé à partir du 1^{er} janvier 2024, avec les mêmes modalités d'inscription et de don.

→ Plus d'infos sur la page Facebook Asparun.

BCM

L'élite du badminton français !



Le 24^e FZ Forza International de Meylan se déroulera les 20 et 21 janvier, aux gymnases du Charlaix, des Buclos et du LGM. Ce tournoi constitue la 4^e des

6 étapes du circuit Elite de la Fédération française de badminton. Plusieurs des meilleurs joueurs français devraient être de la partie. « Après 3 dernières éditions compliquées, on espère retrouver une édition classique en 2024, avec 500 à 550 joueurs dont une vingtaine de Meylanais. On aimerait surtout voir de nombreux joueurs du club dans les bénévoles pour l'organisation, parce qu'il nous en faut 60 à 80 pour la bonne réussite du tournoi », explique Julien Alonso, le président du Badminton Club de Meylan, fort de 240 licenciés cette saison, soit 50 % de plus que l'an passé. Quelque 35 tableaux seront proposés pendant ces 2 jours, entre les simples messieurs et dames, les doubles messieurs, dames et mixtes. La journée du samedi sera consacrée aux simples et au double mixte, celle du dimanche aux doubles dames et messieurs, et aux demi-finales et finales des tableaux de simples élite, à partir de 14 h au gymnase du Charlaix. Entrée gratuite pour les spectateurs, avec buvette/snack dans les 3 gymnases.

→ Plus d'infos sur meylan-badminton.org

PORTRAIT

Audrey Aronica

Plus forte que la douleur

Cette Meylanaise souffre depuis près de 6 ans d'algie vasculaire de la face, de trijumeau et de névralgie d'Arnold, des céphalées invalidantes, mais invisibles. Pour apprendre à vivre avec ces douleurs, elle a choisi de s'engager au sein de l'AFVD*.

Vous imaginez avoir une rage de dents, combinée au sentiment d'avoir sa tête prise dans un étau, le tout de façon ininterrompue, pendant un mois ? C'est le calvaire qu'a vécu Audrey Aronica en janvier 2018, date du début des maladies invalidantes et douleurs invisibles dont elle souffre toujours. « *Je pensais que j'avais une tumeur. Aucun médicament ne me soulageait. Les médecins ne me prenaient pas au sérieux, me disaient que c'était psychologique, parce que rien n'apparaissait sur les radios ou IRM. Durant 2 ans, je n'ai pas eu de prise en charge. On me shootait juste aux anxiolitiques et antidouleurs* », témoigne cette ancienne esthéticienne, qui a été contrainte d'arrêter son activité professionnelle.

Aujourd'hui, elle sait ce dont elle souffre et bénéficie d'un bon suivi, à la fois par sa médecin généraliste à Meylan et par les neurologues du CHU. Ces maux se nomment névralgie d'Arnold, algie vasculaire de la face - aussi appelée maladie du suicide - et trijumeau. Il s'agit de céphalées invalidantes, autrement dit le stade bien supérieur à de simples migraines. « *Il y a une douleur de fond quotidienne, acceptable, mais qui ne s'arrête jamais, et des crises. La clé, c'est de l'accepter, se dire qu'on va avoir des moments douloureux, mais que ça va passer. Je marche*



tous les jours, je fais la cuisine... Il faut concentrer l'esprit sur autre chose, ne pas rester chez soi à ruminer. C'est important de faire des choses qui nous plaisent et font du bien au moral, même si on risque de le payer physiquement ensuite. » Son salut, Audrey Aronica l'a aussi trouvé dans son investissement au sein de l'AFVD, qu'elle avait consulté au départ comme simple adhérente, avant d'en devenir la vice-présidente. C'est aussi grâce à cette association qu'elle a obtenu le statut de patient-expert, qui lui permet d'aider d'autres malades, notamment via l'animation de groupes de travail visant à apprendre à vivre avec la douleur. « *Je me lance dans des combats, comme celui de la reconnaissance de la douleur, qui sera bientôt débattue à l'Assemblée Nationale. Pour s'en sortir, il faut retrouver un but et du lien social.* » Une situation et un parcours qu'Audrey Aronica a pu partager avec le public, à l'occasion de la soirée d'ouverture du Mois de l'accessibilité, organisé par la Ville et consacré au handicap invisible.

Martin Léger

*Association francophone pour vaincre les douleurs

NOTRE HISTOIRE

Meylan en Chartreuse



Stendhal qualifiait ce joyau d'émeraude des Alpes. Ecrin vert auréolé de falaises calcaires blanches, la Chartreuse dévoile au promeneur, entre 200 et 2 008 mètres d'altitude, une richesse naturelle, humaine et patrimoniale unique. Mais saviez-vous que ce petit bijou commençait déjà sur la commune de Meylan ? Là où les habitations s'arrêtent dans le Haut-Meylan, au-dessus du chemin de

Rochasson et de la Bâtie, débute l'un des 58 parcs naturels régionaux de France, le parc régional de Chartreuse.

Créé le 6 mai 1995, il regroupe aujourd'hui 74 communes,

43 en Isère dont Meylan et 31 en Savoie, 3 villes-portes, 7 intercommunalités et 2 départements.

L'objectif du parc ? Mettre en œuvre un projet territorial de développement durable, fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine naturel et culturel et de ses paysages. Pour cela, il doit fédérer les acteurs, collectivités, associations, entreprises ou habitants.

Après le renouvellement de la labellisation de son territoire en Parc naturel régional, se tenait le 8 novembre dernier son comité syndical qui réunissait les communes adhérentes à la nouvelle charte du Parc (2023-2037). Un outil qui permet de partager une ambition pour l'avenir du territoire, une redéfinition des objectifs au regard de cette ambition et des enjeux territoriaux à relever, mais aussi une répartition des engagements de chacun.

➔ [Plus d'infos sur parc-chartreuse.net](https://plus.dinfos-sur-parc-chartreuse.net)

CULTURE

Le corps en mots



La 8^e édition des Nuits de la lecture propose d'explorer la richesse de la thématique du corps. La Ville sera à nouveau au rendez-vous avec un programme adapté à tous les âges.

Le corps, dans l'espace littéraire, incarne la polyvalence même : évocation poétique, sujet d'anatomie, miroir des traits de caractère d'un personnage de roman ou de BD, sujet politique ou féministe, au « travail », de toute beauté ou difforme... Des possibilités de découvertes multiples auxquelles la Ville invite le public au cours de trois temps forts. En ouverture de cet événement, des élèves du CRC illustreront en musique des albums lus par les bibliothécaires du Haut-Meylan, le jeudi 18 janvier, de 17 h à 19 h. A la bibliothèque François Gillet / Béalières, le vendredi 19 janvier de 17 h 30 à 20 h 30, les adolescents pourront explorer, au cours des ateliers de création d'histoire et des projections de court-métrages d'horreur, le côté monstrueux - et fascinant - du corps. Les adultes profiteront quant à eux de

lectures sur ce thème de 19 h à 20 h. Le samedi 20 janvier, de 17 h 30 à 18 h 30, les animations se concentreront à la bibliothèque Simone Lagrande / Mi-Plaine avec des lectures d'histoires de corps pour les plus petits. À 18 h, les bibliothécaires vous proposeront de plonger dans l'univers de Balzac avec le spectacle narratif « Illusions perdues » de la Compagnie Gaf'Alu, avec Lionel Jamon : le destin de deux amis, un imprimeur et un poète. L'un restera à Angoulême, l'autre partira pour Paris à la recherche de la gloire... Les bibliothécaires vous attendent toutes et tous avec impatience pour ce voyage littéraire et corporel !

Laurène Kirkhus

→ Retrouvez le programme détaillé sur www.meylan.fr.

SPORT

L'aire de sport des Buclos dans les starting-blocks !



©Martin Léger

Les travaux de cette nouvelle aire de sport, située entre le gymnase éponyme et la piste d'athlétisme, sont quasiment terminés. Celle-ci offrira un city-stade (foot, basket, hand) et une aire de glisse pour accueillir les skateboards, BMX et autres trottinettes freestyle.

L'inauguration officielle de ce nouvel équipement est prévue au printemps 2024. Si le programme est encore en

cours de définition, les équipes de la Ville travaillent pour qu'il puisse mêler animations festives et rencontres avec vos élus.

La certitude, c'est que les pyramides, volcanos et autres spines - des modules de l'aire de glisse - sont déjà en place. Ils ont été imaginés par les équipes d'Inout Concept, une société grenobloise spécialisée, dont les architectes/ingénieurs sont également des pratiquants de skateboard. « Ils ont organisé avec la Ville une concertation à laquelle ont participé à la fois des collégiens et lycéens meylanais et des pratiquants de skateboard de l'agglomération. Nous voulions vraiment sonder toutes les envies, pour répondre au mieux à la demande des usagers. L'idée n'était pas de faire une copie des pumpttracks et/ou skateparks de Montbonnot ou de Crolles, mais d'avoir quelque chose de différent et d'unique », souligne Ilyès Pourret, conseiller municipal délégué au sport.

Les travaux pour finaliser les extérieurs - engazonnement et installation de bancs, tables de pique-nique, poubelle et

arceaux à vélo - étant en cours de réalisation, l'aire de glisse devrait être accessible au public début février 2024. Elle sera ouverte aux skateboards, rollers, vélos et trottinettes freestyle. Les trottinettes pliantes et les draisiennes seront en revanches interdites, tout comme l'accès aux enfants de moins de 8 ans (sauf lors d'activités encadrées).

Un city-stade, déjà opérationnel, complète l'aire de sport des Buclos. Il est possible d'y pratiquer le foot, le hand ou le basket. « Nous avons aménagé un terrain de basket 3x3, avec des panneaux installés sur l'envers de ce city stade. On peut donc avoir simultanément des personnes qui jouent au basket à l'extérieur et au foot ou au hand à l'intérieur. Des arbres seront plantés à proximité de l'aire de glisse à l'automne 2024, de façon à se laisser le temps d'étudier le meilleur emplacement, en fonction des usages constatés et des retours des pratiquants, » précise l'élu.

Martin Léger

La Maison de la musique fête la voix !



La voix, dès qu'elle chante, a le pouvoir magique et immédiat de nous transporter corps et âme. Cet enchantement, la Maison de la musique vous propose de le vivre durant une semaine, du 22 au 27 janvier 2024.



Voix riantes, voix pleurantes, voix qui portent haut, voix de femmes ou d'hommes, voix solo ou voix groupées : venez profiter d'une « enchantante » semaine durant laquelle la voix se découvrira dans tous ses états.

L'ensemble vocal meylanais Atouchœur ouvrira le bal mardi 23 janvier avec des Meylomanies consacrées à la présentation de son plus beau répertoire, avec un programme autour de Monteverdi. Le lendemain, mercredi 24 janvier, les chœurs du conservatoire seront auditionnés.

Point d'orgue de cette semaine musicale, les voix, dans toute leur puissance, des chorales Contempor'elles et Solorma régaleront au cours de Meylomanies notre ouïe le jeudi 25 janvier. Le collectif vocal Les Contempor'elles est constitué de sept femmes, qui chantent a capella et sans direction. Il poursuit sa recherche dans le répertoire de musique contemporaine, en s'attachant à exprimer une qualité sonore mettant en valeur l'architecture rythmique des textes et l'écriture harmonique, tout en explorant des couleurs vocales qui s'épanouissent en fonction des lieux.

L'ensemble vocal Solorma a quant à lui cette particularité d'être composé de sept hommes : sa puissance vocale vous fera voyager avec un concert polyphonique du monde.

Le vendredi 26 janvier, le chœur Okâ, en résidence depuis une semaine à la Maison de la musique, présentera son projet « Carouge ». Un concert de chants traditionnels bourguignons et alpins, fruit d'un travail sur le patois et l'improvisation. Et de l'envie de faire entendre ces répertoires riches, tant par leur qualité musicale que poétique, expressions d'une culture orale, rurale et populaire méconnue.

Dernier rendez-vous mais non des moindres, la masterclass de Vincent Tournoud, « De la diphonie à la polyphonie ». Cet atelier d'écoute et de chant pour les choristes sonde les harmoniques dans l'épaisseur de notre voix. Dans un juste rapport entre l'écoute acoustique et l'écoute de soi, Vincent Tournoud, par des exercices accessibles à tous, montrera comment appréhender une conscience subtile de la vibration et de l'émission vocale. De manière empirique et ludique, il fera découvrir « l'intonation juste », système musical issu des sons de la nature, à la base de toutes les musiques.

Cette belle opportunité d'accueillir le chanteur et pédagogue Vincent Tournoud clôturera donc cette Semaine de la voix où profondeur sonore rimera avec puissance de la création.

Laurène Kirkhus

➔ **Mardi 23/01, 20 h : Les Meylomanies, Atouchœur**
Tarifs : 5,10 € et 3,10 €.

Mercredi 24/01, 19 h : audition des chœurs du CRC - Gratuit.

Jeudi 25/01, 20 h : Les Meylomanies, Contempor'elles + Solorma
Tarifs : 5,10 € et 3,10 €.

Vendredi 26/01, 19 h : concert de fin de résidence « Carouge » d'Okâ
Gratuit.

Samedi 27/01, 9 h 15 à 13 h : masterclass de Vincent Tournoud
Gratuit sur inscription jusqu'au mercredi 24 janvier,
au 04 76 41 69 64.

Cérémonie des voeux

Jeudi 11 janvier 2024, à 19h
Gymnase des Aiguinards

2024

Imaginons et construisons
ensemble une ville durable

Ecologie



Démocratie

Solidarité